

2025

Programme de formation



IEAM

Equipe pédagogique :

Amaury CATRICE et Emilie CARBONNAUX

Tel : 01 42 27 28 83

IEAM-Institut d'Expertise, d'Arbitrage et
de Médiation

FORMATION GLOBALE A LA MEDIATION-200H

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ S'approprier les « outils » de la Médiation.
- ✓ Comprendre le déroulé d'une médiation et l'approche du conflit.
- ✓ S'approprier la posture du médiateur.
- ✓ Approfondir la communication non violente
- ✓ Approfondir la négociation raisonnée
- ✓ Approfondir le questionnement et reformulation

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 du Code du travail est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3 du Code du travail) : De favoriser la mobilité professionnelle

Public

Le public concerné est :

Dirigeants & cadres d'entreprise, directeurs des ressources humaines et juridiques, avocats, notaires, experts, architectes, syndic de copropriété, gestionnaires d'immeuble, administrateurs & mandataires...

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : aucun pré-requis

Durée

Cette formation se déroule sur 200 heures réparties de la manière suivante :

Session 1 : formation à la médiation – 70h

Session 2 : les outils de la médiation – 50h

Session 3 : appropriation de la médiation – 80h

Horaires : 9h00 – 17h30

Le J1 démarre à 9h00

Le J2 démarre à 9h30

SESSION 1: FORMATION A LA MEDIATION - 70h

Format présentiel – Paris

- 6 et 7 mars 2025
- 8 et 9 avril 2025
- 13 et 14 mai 2025
- 12 et 13 juin 2025
- 10 et 11 juillet 2025

SESSION 2: LES OUTILS DE LA MEDIATION - 50h

Module 1: Questionnement et Reformulation -(demi-journées en visio le matin)

16 octobre 2025 et 2 décembre 2025

Module 2: Négociation Raisonnée (présentiel)

J1 et J2 : les basiques de la négociation

17 et 18 septembre 2025

J3 et J4 : négocier avec les personnes difficiles

19 et 20 novembre 2025

Module 3: Communication non violente (présentiel)

6 et 7 novembre 2025

SESSION 3: APPROPRIATION DE LA MEDIATION - 80h

Module 1: Observation d'une démarche de médiation

Module 2: Rédaction d'une note visant à promouvoir la médiation

Module 3: Rédaction d'un mémoire sur la médiation

Pas de dates fixes - Cette session se réalise après la session 2 terminée

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de : 5 415 euros TTC.

L'IEAM n'est pas soumis à la TVA.

Modalités et délais d'accès

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Versement de l'acompte de 50% du prix de la formation
- Inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives
- La pratique et la mise en situation
- Les débriefings
- Appui sur le collectif et le co-apprentissage
- Approche personnalisée
- Alternance des rôles d'acteur et d'observateur

Outils pédagogiques :

- Un étayage théorique et méthodique
- Des simulations et exercices

Supports pédagogiques :

- Un dossier et un support informatique, la plupart du temps via la plateforme DIGIFORMA.

Prise en compte du handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin qu'on puisse nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, à l'adresse mail ieam-paris@wanadoo.fr

Éléments matériels de la formation

La formation se déroulera à la fois en visio-conférence et en présentiel si les conditions sanitaires le permettent.

Supports techniques : Zoom ou tout autre plateforme équivalente de visio-conférence.

Salle de formation : A préciser -Paris.

Compétences des formateurs

Marie LEBRUN BENARD: Responsable de projets-médiatrice, consultante et formatrice auprès des entreprises et des acteurs du territoire (Titulaire d'un DU de médiation, formée à la communication non violente, aux processus créatifs et à l'intelligence collective)

Dominique DOLLOIS: Avocat Honoraire. Médiateur et Formatrice en Médiation et Droit Collaboratif (Maîtrise de Droit Privé et de Sciences économiques, diplômée de l'institut judiciaire, Psycho praticien dans l'approche centrée sur la peau, Praticien en PNL, Approche systémique, Médiateur diplômée)

Federica OUDIN : Médiatrice dans les relations de travail, formatrice, chargée de la

qualité de vie au travail (Diplôme Universitaire Médiation & gestion des conflits, Master 2 Justice Procès Procédures)

Natacha WAKSMAN Médiatrice, conseillère politique, (Diplôme de l'institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, Master en affaires publiques européennes et internationales, Certificat "Pratiques de la Médiation", CNAM Paris)

Christine ANTONI : Formatrice à la médiation à destination des avocats, Médiatrice, Avocate au barreau de Paris (Diplôme Universitaire de Médiateur, Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat)

Thierry MORELLO : Médiateur inscrit sur la liste des Cours d'Appel de Dijon, Rennes et Paris

Dominique HUGER : Formatrice depuis 1993, Fondatrice d'INTER-MED, Co-directrice du Diplôme Universitaire « Médiation / Gestion des conflits » pour l'IRFSS-Centre

Formation ouverte ou à distance (« FOAD »)

La formation se tient en partie à distance sur la plateforme Zoom.

Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette ainsi qu'un réseau internet et une connexion stable pour pouvoir suivre la formation.

En cas de problème technique, contacter ieam-paris@ieam.eu

Contenu

Session 1 : formation à la médiation – 70h

[Voir programme en ligne](#)

Session 2 : les outils de la médiation – 50h

Module 1: Questionnement et Reformulation

[Voir programme](#)

Module 2: Négociation Raisonnée

- J1 et J2: les basiques de la négociation
- J3 et J4: négocier avec les personnes difficiles

[Voir programme](#)

Module 3: Communication non violente

[Voir programme](#)

Session 3 : appropriation de la médiation – 80h

[Voir programme](#)

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- L'évaluation des acquis en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation